



DOSSIER DE PRESSE

2 millions d'Erasmus+ français

JEUDI 19 JUIN 2025

Conférence de presse au Train bleu
Gare de Lyon - Paris



Erasmus+

deux millions de bénéficiaires depuis la France, une génération de citoyens européens

Il y a tout juste onze ans, en 2014, naissait Erasmus+, fruit d'une ambition renouvelée de l'Union européenne : rassembler et unifier sous une même bannière les programmes d'échanges éducatifs, professionnels, citoyens et sportifs. Ce pari, celui d'une Europe qui mise sur sa jeunesse, sur l'apprentissage tout au long de la vie, sur l'ouverture et sur l'engagement, s'est avéré gagnant. Nous en sommes extrêmement fiers.

Nous franchissons un **cap hautement symbolique : deux millions de mobilités Erasmus+** depuis la France entre 1987 et aujourd'hui. C'est une accélération historique puisque plus d'un million ont été réalisées entre 2014 et 2025, soit autant que durant les 27 années précédentes. Le programme a permis à ses bénéficiaires de vivre une expérience de mobilité européenne, de se former autrement, d'élargir leurs horizons, et souvent, de prendre un tournant décisif dans leur vie personnelle et/ou professionnelle.

Cette dynamique inédite est le fruit d'un effort collectif : établissements scolaires, universités, entreprises, centres de formation des apprentis (CFA), collectivités territoriales, associations, acteurs de l'insertion, équipes pédagogiques... et bien sûr, les bénéficiaires eux-mêmes, qui portent haut les valeurs européennes. **Erasmus+ démontre qu'il s'adresse à toutes et tous, dès le plus jeune âge et tout au long des parcours, pour offrir de multiples opportunités.** C'est une politique publique européenne d'avenir qui améliore autant l'inclu-



Nelly FESSEAU

Directrice de l'Agence Erasmus+ France
/ Éducation Formation

sion sociale que l'acquisition de compétences, qui favorise à la fois l'émancipation individuelle et les coopérations collectives.

Car Erasmus+, c'est aussi une réponse concrète aux défis du XXIe siècle. L'accès à l'emploi pour les jeunes en formation professionnelle, la transition écologique, l'innovation pédagogique, la participation citoyenne, la réduction des inégalités d'accès à la mobilité : ces enjeux - priorités d'Erasmus+ pour 2021-2027 - trouvent un écho dans les projets soutenus par le programme, dans les parcours des bénéficiaires, dans les dynamiques de terrain qu'il enclenche partout sur le territoire.

La deux-millionième Erasmus+, que nous vous présentons aujourd'hui, incarne l'Europe en mouvement : elle est le visage d'une Europe plus proche des citoyens, plus concrète pour chacune et chacun, plus utile dans nos vies professionnelles et personnelles.

Merci à toutes celles et tous ceux qui font vivre ce programme et l'ancrent dans la réalité des territoires : à nos Ambassadeurs, au Cercle Erasmus+ et aux personnels des Agences Erasmus+. Ce cap n'est pas une fin en soi : dans un monde instable, c'est une étape vers une Europe toujours plus accessible, formatrice, inclusive et ouverte sur l'international. Notre ambition pour demain : un budget soutenu qui permet de poursuivre l'ouverture des établissements français vers l'Europe et l'international.





La montée en puissance des échanges Erasmus+ depuis 1987, avec un doublement depuis 2014



On observe un doublement du nombre de mobilités entre la période 1987-2013 et la période 2014-2025.

En 1987, 3 200 étudiants de 11 pays européens (Belgique, Danemark, Allemagne, Grèce, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne et Royaume-Uni) ont participé à des échanges universitaires. 38 ans plus tard, la dynamique s'est considérablement accélérée.

Le programme Erasmus+ parvient à toucher de plus en plus de bénéficiaires. D'après la Commission européenne, entre 1987 et 2013 environ 7,1 millions de personnes ont participé au programme à l'échelle européenne, et 9,5 millions de personnes supplémentaires de 2014 à 2024.

Ainsi, Erasmus+ a offert des opportunités à plus de 16,5 millions de participants à l'échelle européenne. Ce sont non seulement des étudiants, mais aussi des apprenants et des professionnels de l'éducation d'autres secteurs que le programme a progressivement soutenus. En 2024, près d'un million et demi d'Européens ont bénéficié du programme.



Dans ce contexte inédit, la France se positionne en leader.

On estime que plus de 850 000 personnes ont participé à Erasmus et aux programmes d'échanges européens entre 1987 et 2013. Puis sur la période 2014-2024, plus de 1,1 million de personnes ont bénéficié d'une mobilité Erasmus+ tous secteurs confondus.

Soit un total de deux millions de bénéficiaires en 38 ans.

C'est autant de bénéficiaires au cours des dernières années qu'en 27 ans entre la création d'Erasmus (15 juin 1987) et la synergie des programmes européens d'échanges sous la bannière Erasmus+ (2014).

Une accélération depuis 2014 et une généralisation de ces opportunités

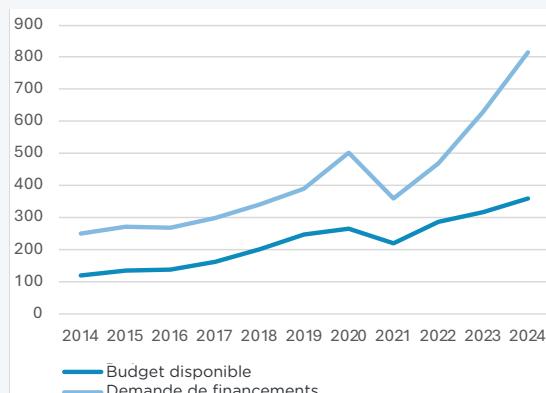
Le programme Erasmus+ a été créé en 2014 pour rassembler les divers programmes européens d'échanges pour les étudiants (Erasmus), les lycéens professionnels et apprentis (Leonardo da Vinci), les élèves et enseignants du scolaire (Comenius), les apprenants adultes (Grundtvig), le programme « Jeunesse en action » et un nouveau volet dédié au Sport.

Aujourd'hui, Erasmus+ bénéficie ainsi à une grande diversité de publics de tous âges : élèves, apprentis, étudiants, enseignants et formateurs, demandeurs d'emploi, mais aussi agents des collectivités, bénévoles d'associations, acteurs du monde sportif...

Erasmus+ rime donc avec « plus » de publics, mais aussi « plus » de moyens financiers dédiés à ces programmes d'échanges. A l'échelle européenne, l'enveloppe budgétaire sur sept ans a été augmentée de 80% entre 2014-2020 (14,7 milliards d'euros) et 2021-2027 (26,2 milliards d'euros), avec une augmentation progressive des budgets annuels. Cela s'est traduit par un budget annuel pour l'Agence Erasmus+ France / Education Formation passant de 121 millions d'euros en 2014 à 359,4 millions d'euros en 2024.

Aujourd'hui, près de 10 000 établissements français, de l'enseignement primaire, secondaire à l'enseignement supérieur, sont impliqués dans le programme.

Budget annuel de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation (en millions d'euros)



Cette montée en puissance s'explique, notamment, par **une meilleure reconnaissance de la mobilité** comme levier pédagogique à part entière. Intégrée plus finement aux parcours d'études et de formation, la mobilité valorise un nombre croissant de diplômes, parfois obligatoire pour toute une promotion dans certaines écoles supérieures. Elle est surtout de mieux en mieux **adaptée aux besoins spécifiques des publics**, avec des durées de quelques semaines à plusieurs mois, mais aussi une diversité de formats comme des stages, des projets collaboratifs, des séjours d'observation ou encore des programmes à distance avec des partenaires européens.

Par ailleurs, **l'impact de ces mobilités** européennes et internationales encadrées est mesuré et reconnu. Les études Génération du Céreq comme les Notes de l'Observatoire Erasmus+ ont permis de souligner que ces expériences agissent comme **un tremplin vers l'emploi**. Les jeunes ayant participé à une mobilité Erasmus+ accèdent à leur premier emploi en moyenne en 4 mois, contre 5,5 mois pour ceux qui n'en ont pas bénéficié. Au-delà du diplôme, cette ouverture internationale renforce la confiance en soi, l'autonomie, la capacité d'adaptation et les compétences professionnelles, autant de qualités recherchées sur le marché du travail.





Un lien renforcé entre la formation et le monde du travail. En 2023/2024, plus de 35 500 lycéens professionnels, apprentis et stagiaires de la voie professionnelle en France sont partis en stages à travers l'Europe avec le programme Erasmus+ pour compléter leur formation (30 500 en 2022/2023). 38% des étudiants en Erasmus+ choisissent aussi de partir en stage. Ce sont autant d'entreprises d'accueil, principalement des PME mais aussi de grands groupes, qui contribuent à créer des échanges de

connaissances et de savoir-faire entre pays européens, que ce soit dans la restauration, les métiers d'art ou encore les énergies renouvelables. De plus, parmi les partenaires de projets Erasmus+, plus de 50 % sont issus du secteur privé, favorisant la co-construction de formations adaptées aux réalités économiques locales et européennes. La mobilité des enseignants, formateurs et personnels d'établissement (plus de 20 000 par an) favorise l'innovation à travers les échanges de pratiques pédagogiques.

+

Un dynamisme fort en France, 1er pays d'envoi en mobilités apprenantes Erasmus+

1,4 million d'Européens ont pu bénéficier d'une mobilité Erasmus+ en 2024, dont plus de 170 000 depuis la France pour l'ensemble des volets Education et Formation (150 000), Jeunesse et Sport (20 000). La France est le premier pays d'envoi pour l'enseignement supérieur et l'enseignement scolaire, devant l'Allemagne et l'Espagne. Dans l'enseignement et la formation professionnels, l'Allemagne et la France sont suivies par l'Italie. En ce qui concerne l'éducation des adultes, l'Italie, la Pologne et l'Espagne se placent en tête¹.



« I love Erasmus+ »
quelques pistes d'explications

- La France est le deuxième pays le plus peuplé de l'Union européenne² et faisait partie des **pays fondateurs du programme Erasmus en 1987**, avec 900 étudiants français participants aux premiers échanges Erasmus en 1987/1988, soit près d'un tiers de l'effectif européen (3 200 mobilités) cette année-là.
- **La maîtrise d'une langue étrangère** largement parlée dans le monde s'est imposée comme une compétence professionnelle nécessaire aux étudiants, professeurs, élèves et apprentis inscrits dans les établissements d'éducation et de formation en France.
- **Le film L'Auberge espagnole**, réalisé par le réalisateur français Cédric Klapisch, a fait plus de 2,9 millions d'entrées au cinéma en 2002 et donné envie à des générations de jeunes français de partir « en Erasmus », faire l'expérience de l'Europe. Ainsi Suzanne Lindon confirme-t-elle : « *On a tous voulu faire Erasmus après L'Auberge espagnole !* »³
- **La reconnaissance de la mobilité est une clé de son développement.** Dans l'enseignement supérieur, le processus de Bologne (1998) a abouti à une harmonisation des diplômes grâce au système LMD (Licence, Master, Doctorat) à partir de 2004 à l'échelle européenne. En France, une « *Unité facultative de mobilité* » est créée en 2015 pour valoriser l'expérience européenne pour le Baccalauréat professionnel. En 2023, une mention « *Mobilité européenne et internationale* » est créée pour le Baccalauréat général et technologique.

1 - Données issues du Dashboard public de la Commission européenne.

2 - Source : Toute l'Europe, <https://www.touteleurope.eu/societe/la-population-des-pays-de-l-union-europeenne/>

3 - Version femina, 14/05/2025.

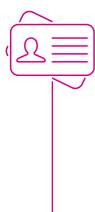




Qui est la deux-millionième Erasmus+ française ?



Estelle



Etudiante en **BTS Commerce international** au Lycée Condorcet de Bordeaux, en **stage** pour 2 mois à **Alicante en Espagne** au service marketing d'une entreprise de sécurité. Partie en voiture depuis Bordeaux, elle vit en colocation avec des jeunes du Danemark et du Vénézuéla.

Au lendemain du départ en mobilité du deux-millionième jeune Erasmus+ de France, l'Agence Erasmus+ propose de faire le **portrait type de la mobilité Erasmus+ d'aujourd'hui**, voire de demain, en lien avec les objectifs de la Commission européenne sur la programmation 2021-2027.

Un apprenant ou une apprenant(e), comme 87% des mobilités Erasmus+ éducation et formation réalisées en 2023-2024 : élèves, collégiens, lycéens, étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, apprenants adultes...

13% sont des professeurs, personnels et accompagnateurs.



Un ou une étudiant(e) pour 42% des partants

32 % sont des élèves du secondaire.

25 % viennent du secteur **enseignement et formation professionnels**.

1% sont apprenants adultes



Une femme, comme 57% des bénéficiaires du programme Erasmus+



Erasmus+ des visages pluriels incarnant la diversité des opportunités du programme

Cécile



Vers plus de stages pour se former à la transition écologique, comme Cécile. Ingénierie par apprentissage en génie électrique, elle est partie en stage en Irlande pour travailler sur la génération d'énergie à partir du mouvement des vagues. Privilégiant le train, Cécile a bénéficié de la prise en charge renforcée pour les transports écoresponsables.

Emma-Louise



Vers plus de savoir-faire échangés entre artisans et professionnels européens, comme Emma-Louise. Artisan verrier, elle est partie un semestre à Séville dans le cadre de ses études en DNMADE à l'école du Verre de Paris. Elle s'est initiée aux techniques de la céramique traditionnelle sévillane et à l'art de la mosaïque.

Jeanne



Vers plus de formation en agroécologie à Maribor en Slovénie, Jeanne a découvert la gestion durable des prairies et des pratiques pour améliorer la résilience des terres agricoles. Partie un semestre avec son IUT de génie biologique de Lorraine, elle est aujourd'hui étudiante à AgroParisTech.

Aurélie



Vers de plus de compétitivité européenne. Aurélie est partie cinq mois à Heidelberg, en Allemagne, avec Sorbonne Université dans le cadre de ses études en neurosciences. Elle y a fait des études et un stage en lien avec la mémoire spatiale.

Abdulazzi



Vers plus de citoyenneté européenne Habitant à La Réunion, Abdulazzi a « sauté la mer » vers la Belgique pendant son master de communication, puis en service civique au Portugal. « Erasmus+ m'a permis de me sentir européen et de décrocher mon premier emploi. »



Les priorités du programme : des dispositifs concrets, saisie par les bénéficiaires

Erasmus+ contribue à la **transition écologique** en Europe via des mobilités plus respectueuses de l'environnement, le développement de compétences pour les métiers de la transition écologique et un soutien à l'éducation au développement durable. Dans le cadre de la bourse Erasmus+, les frais de voyage sont pris en charge, avec une aide renforcée pour encourager le choix de **transports écoresponsables**.

La proportion de mobilités déclarant un mode de transport écoresponsable est passée de 15% en 2021/2022 à **25% sur l'année académique 2023/2024**. Cette proportion atteint plus de 40% dans l'enseignement scolaire avec le choix du train et du bus.

Pour accompagner les publics les plus fragiles et contribuer à l'égalité des chances, Erasmus+ propose un complément financier « **inclusion** » de 250 euros par mois, en plus des bourses classiques et cumulables avec d'autres aides. L'objectif est de garantir l'accès à Erasmus+ pour tous, y compris les jeunes issus de quartiers prioritaires ou de zones rurales, les élèves en situation de handicap, ou les étudiants boursiers sur critères sociaux.

En 2023/2024, le complément inclusion a été utilisé par 17% des apprenants en mobilité Erasmus+ : 13% des étudiants, 18% des apprenants de la voie professionnelle, 21% des élèves du scolaire, ou encore 66% des apprenants adultes.

Le programme Erasmus+ 2021-2027 vise également à développer la **transformation numérique et l'engagement citoyen**.

Destination Erasmus+

Le nombre de pays participants au programme a augmenté à mesure de l'élargissement de l'Union européenne. Aujourd'hui, **33 pays participent au programme Erasmus+** : les 27 Etats membres de l'UE et la République de Macédoine du Nord, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Serbie et la Turquie.

Les participants français en Erasmus+ partent en priorité vers **l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et l'Irlande**. Dans la voie professionnelle, les destinations anglophones de l'Irlande et de **Malte** se placent juste derrière l'Espagne. Dans l'enseignement scolaire, la **Grèce** remplace l'Irlande dans le top 4.



Les tendances

pour Erasmus+ dans les années à venir

+ Premiers aperçus des résultats de l'appel à projets Erasmus+ 2025

Sur l'appel à projets Erasmus+ 2025 en France, la demande financière s'élève à 890 millions d'euros pour les volets Education Formation (+9% par rapport à 2024), pour une enveloppe disponible de 433,6 millions d'euros (+21%).

L'Agence a reçu 4 782 dossiers de candidatures sur l'appel à projets 2025, dont 72% bénéficient d'un accès simplifié grâce aux accréditations Erasmus+ et chartes de l'enseignement supérieur. Sur le budget 2025, les financements sont répartis entre 399 millions d'euros pour les projets de mobilité (sur 756 millions demandés par les candidats) et 34,6 millions d'euros pour les projets de partenariats (sur 134 millions demandés).

Le taux de financement de la demande varie selon le secteur. Il est de 48% dans l'enseignement scolaire (32% en 2024), 56% dans l'enseignement et la formation professionnels (46% en 2024) et 62% dans l'enseignement supérieur (58% en 2024). Dans l'éducation des adultes, l'ensemble de la demande est financé.

Depuis 2021, on observe une hausse de la demande de +152% tous secteurs confondus. **En 2025, l'Agence devrait financer 50 à 60% de la demande selon les secteurs.** Le secteur scolaire est le secteur avec la progression la plus importante, pourtant le programme ne bénéficie encore qu'à 11% des établissements scolaires français.

Les publics et les établissements demandent l'accès à un « [droit à la mobilité apprenante pour tous](#) ». Une demande étayée par les impacts positifs de ces expériences sur les bénéficiaires et les effets du programme en termes de construction de **générations d'Européens vivant en paix**.

Le budget Erasmus+ pour la période 2028-2034 devra permettre de :

- **Poursuivre la dynamique d'ouverture européenne et internationale** enclenchée par un nombre croissant d'établissements, au profit de tous les publics ;
- **Accompagner l'attractivité des systèmes éducatifs européens** dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'Union des compétences ;
- **Atteindre les objectifs européens en matière de jeunesse, d'éducation et de cohésion** ("Europe on the Move") ;
- **Continuer à faire de ce programme un pilier de la citoyenneté européenne.**



Le budget d'Erasmus+ doit garantir le maintien des projets européens des établissements



Erasmus+ au cœur des grands projets et objectifs européens

Le 5 mars 2025, la Commissaire européenne Roxana Minzatu a présenté **une stratégie ambitieuse pour une « Union des compétences »**, dont l'objectif est clair : « aider les Européens à rester dans la course dans un monde en pleine évolution et faire en sorte que l'Europe reste compétitive et équitable ». Cette initiative vise à répondre aux défis économiques, sociaux et technologiques majeurs auxquels l'Union européenne est confrontée, dans un contexte de transition numérique, écologique et géopolitique rapide.

Ce plan a pour objectif d'améliorer la compétitivité, la résilience et l'inclusion en Europe en investissant dans le capital humain. Il s'agit notamment de renforcer les compétences des citoyens européens, de mieux répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail, d'attirer de nouveaux talents venus de l'international, et de garantir à chacun la possibilité d'accéder à la formation tout au long de la vie. Il prévoit aussi une meilleure coordination entre les régions européennes afin de limiter les inégalités d'accès à la formation et d'harmoniser les

opportunités de réorientation ou de reconversion, dans un objectif de cohésion et de justice sociale.

Dans cette perspective, le programme Erasmus+ constitue un levier stratégique. Sa contribution à l'Union des compétences devrait être significativement renforcée, notamment à travers l'élargissement de la mobilité pour l'apprentissage à tous les âges et pour tous les publics. Les dispositifs de reconnaissance des compétences, comme Europass, jouent un rôle accru dans la lisibilité des parcours. Les formations innovantes, telles que les masters conjoints Erasmus Mundus, contribuent à renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur européen.

Enfin, **les alliances d'universités européennes** expérimentent déjà de nouveaux cadres de coopération transnationale, à travers des projets comme QA-FIT ou IMINQA, qui visent à poser les bases d'un système commun d'assurance qualité et à introduire **un label de diplôme européen** conjoint. Ces initiatives préfigurent une Europe de la formation plus intégrée, plus inclusive et plus performante.





CONTACTS PRESSE :

Anne-Sophie Brieux

anne-sophie.brieux@agence-erasmus.fr

05 56 00 94 41

Shahina Akbaraly

s.akbaraly@o2p-conseil.com

06 50 82 55 02

AGENCE ERASMUS+ FRANCE / EDUCATION & FORMATION

9, rue des Gamins

CS 71965

33088 BORDEAUX CEDEX

05 56 00 94 00

agence.erasmusplus.fr



© Agence Erasmus+ France / Education Formation

Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.

Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

©Shutterstockimages

Juin 2025.



UNION EUROPÉENNE



Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.